

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
SÉANCE DU JEUDI 06 juillet 2023

L'An Deux Mil Vingt Trois, le jeudi 06 juillet à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 29 juin s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. Mme Marie-Paule ALLAIN, Conseillère municipale, a été désignée Secrétaire de Séance.

06 juillet 2023					PROPOSITION DE DEPOT D'ARCHIVES COMMUNALES AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DES COTES D'ARMOR
an	Mois	Jour	QN°	Subd	
2023	07	06	03	00	

ÉLUS	26
PRÉSENTS MAXI	20
MANDANTS	2
ABSENTS	4
APTES A VOTER	22



CONVOCAION	29-06-2023
RÉUNION	06-07-2023
AFFICHAGE	07-07-2023
TRANSMISSION	10-07-2023
Contrôle de Légalité : DCLE/2	

RECENSEMENT DES CONSEILLERS		Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS	
NOMS ET PRÉNOMS	TITRES				MANDATAIRES	
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri	Maire	X			
	MONNIER Philippe	1er Adjoint	X			
	BERTIN Josyane	2è Adjointe	X			
	RAULT Gabriel	3è Adjoint	X			
	ALLAIN Marie-Paule	4è Adjointe	X			
	POUGET Léo	5è Adjoint		X		
	HERNOT Bruno	6è Adjoint	X			
	L'HARIDON Michelle	7è Adjointe	X			
	HUET Jean-Marie	CMD1		X		
	CHARLOT Karine	Conseillère	X			
	CORMIER Anne-Séverine	Conseillère		X		
	DONNARD Roxane	Conseillère	X			
	DURAND Philippe	CMD2	X			
	GUINARD Brigitte	Conseillère	X			
	LANCESEUR Christian	CMD3	X			
	LESNARD Pierre	CMD4	X			
	MANIS Cécile	Conseillère	X			
	ROUXEL Benoit	CMD5		X		
MANIS Jean-Paul	Conseiller			X	LESNARD Pierre	
LEMEE Ginette	Conseillère	X				
LE BRICON Bruno	Conseiller	X				
MINORITÉ	MORIN Yannick	Conseiller		X	CHALVET Maryvonne	
	CHALVET Maryvonne	Conseillère	X			
	DETRIZ Nicole	Conseillère	X			
	RENAUT Sylvain	Conseiller	X			
	LOLIVE Jean-Paul	Conseiller	X			
A	DÉCOMPTÉ DES PRÉSENTS : QUESTIONS		20	4	2	

03 -Proposition de dépôt d'archives communales aux archives départementales des Cotes-d'Armor

Monsieur le Maire propose à l'assemblée que certaines archives de la commune soient déposées aux archives départementales. Il s'agit d'archives très anciennes puisqu'elles remontent jusqu'à 1668.

- Les registres « Baptême – Mariage – Sépulture » de 1668 à 1800
- Les registres « Mariage » de 1801 à 1914
- Les registres « Naissance » de 1801 à 1914
- Les registres « Décès » de 1801 à 1914

Ce dépôt permettrait de garantir pour ces documents des conditions de conservation optimales aux archives départementales et une facilité d'accès pour les chercheurs (communication et valorisation élargies).

Un gain de place en mairie est aussi souhaité.

En tout état de cause, la commune reste propriétaire des archives déposées.

Une fiche définitive de dépôt sera soumise à la signature de Monsieur le Maire.

Une fois le dépôt effectué et à partir des analyses rédigées par l'archiviste du Centre de Gestion, les archives départementales réaliseront un classement définitif dont le résultat sera communiqué à la commune sous la forme d'un inventaire des archives déposées.

VISAS REGEMENTAIRES ET CONSIDERANTS

VU le Code général des collectivités territoriales, en particulier dans ses articles L.1421-1 et L1421-2 et L.2321-1 et L.2321-2,

VU le Code du patrimoine, en particulier dans ses articles L.212-6 à L212-14, R.212-1 à R.212-4 et R.212-49 à R.212-62

Considérant le projet de dépôt aux Archives départementales des Cotes-d'Armor

Considérant l'intérêt pour la Commune de confier ces archives au Département

Le Conseil Municipal, Invité à se Prononcer

Après en avoir Délibéré, DECIDE,

- DE DONNER** un avis favorable au dépôt des archives communales telles que listées ci-dessus,
- DE DONNER** pleins pouvoirs au Maire pour signer toutes les pièces qui se rapporteront à cette affaire.
- DE RAPPELER** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

Votes favorables	21
Vote défavorable	0
Abstention	1 (Bruno LE BRICON)

ERQUY, Le jeudi 06 juillet 2023

La secrétaire de séance

Marie-Paule ALLAIN



Le Maire,

Henri LABBE

